

# PRINCIPES

## D'INTEGRATION/HARMONISATION

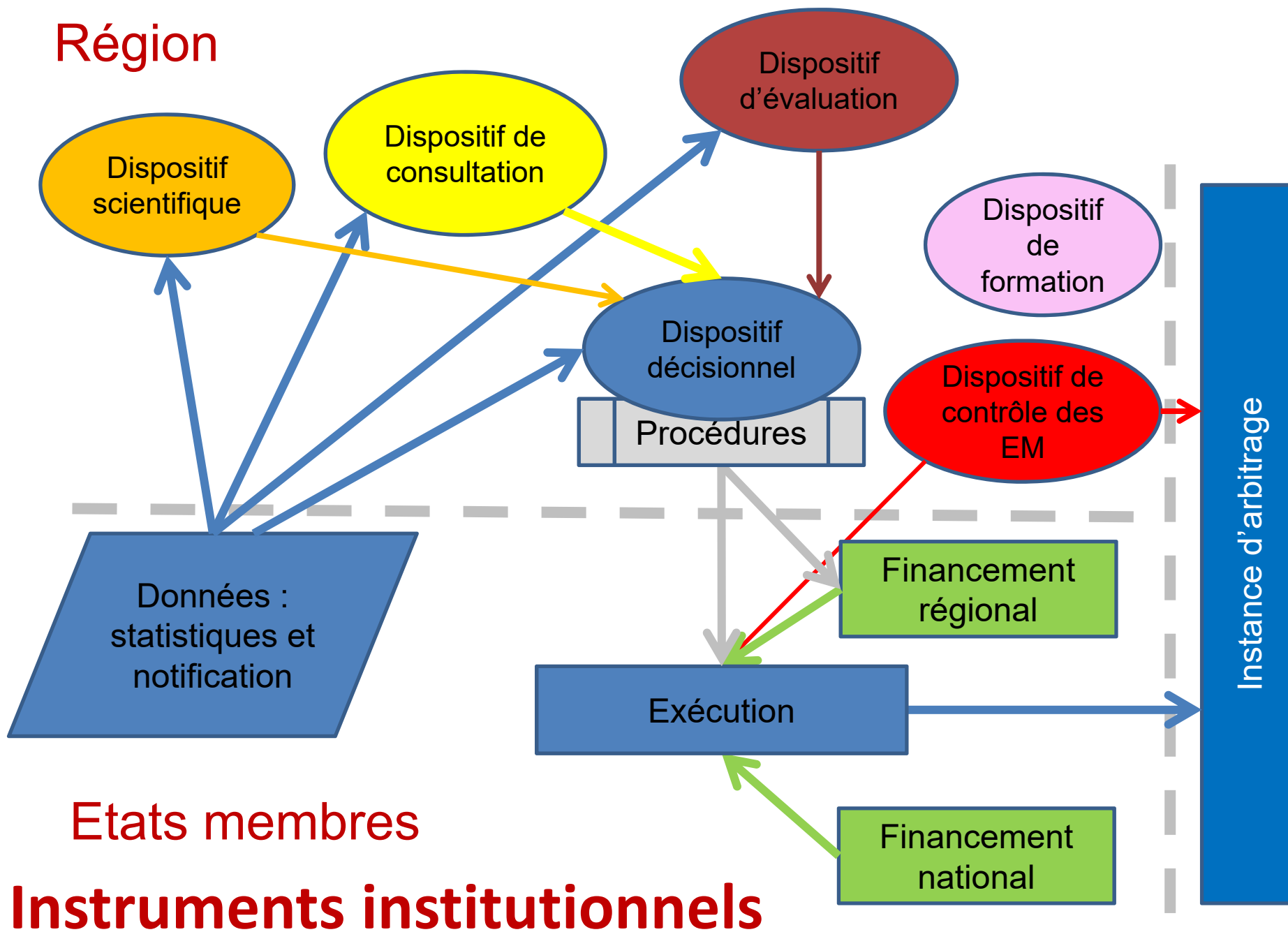
- On est dans un traité de libres échanges en terme avec tous les produits
- La suppression de contrôles aux frontières se fera par étapes et par produits
- Nécessités de créer des conditions générales et spécifiques en vue de la suppression de ce contrôle
- L'Art 10 définit les instruments juridiques : règlements, directives, décisions et avis

# Domaines d'harmonisation

1. Système d'identification et de traçabilité du bétail
2. Guichet unique
3. Mécanismes de résolution des conflits
4. la plateforme d'échange d'expérience
5. Organe d'inspection régionale
6. Mécanisme de transparence et de confiance
7. Formation continue des vétérinaires inspecteurs
8. Langage harmonisé (déf OIE)
9. Certification électronique
10. Base des données régionales des inspecteurs et leur spécimen de signatures
11. Carte professionnelles des inspecteurs
12. Statut sanitaires des pays de la région
13. Bases des données des opérateurs du secteur
14. Existence des programmes des contrôles et d'éradications

# Méthodologies

- Priorisation des domaines d'harmonisation au niveau régional sur:
  - Le plan institutionnel
  - Le plan fonctionnel
- Evaluation de la faisabilité des domaines priorités
- Regroupement des certains domaines dans de grand ensemble
- Référence au diagramme suivant



# Le plan institutionnel

A. Opérationnalisation et renforcement de la plateforme d'échanges d'expérience entre le comité SPS et les DSV, Directeurs des laboratoires et Epidémiologiques

**Devrait comprendre un comité vétérinaire spécifique**

Composition : DSV des EM ou représentant

Fréquence : mensuelle, et autant que de besoin (notamment en cas de crise sanitaire)

Compétence : autosaisine, proposition, consultation obligatoire avant tout acte réglementaire dans le domaine vétérinaire, arbitrages

12.Sanitary characterisation of a region

Consideration given to:  
Disease prevalence of specific diseases or vectors

14.The existence of eradication or control programmes

## B. Programmes d'harmonisation des statuts sanitaires à travers des directives et des financements régionaux

(Regroupe la caractérisation des statuts sanitaires des pays et la mise en œuvre de programmes de contrôle ou d'éradication des maladies)

Sur la base des directives les EM qui s'y conforment bénéficient du cofinancement des actions

“New”

C. Statistiques régionales/nationales harmonisées permettent de déterminer l’opportunité de projets et l’évaluation de leurs impacts

Non proposé mais important pour pouvoir déterminer l’opportunité de la mise en œuvre de programmes et leur impacts socio économiques et politiques



D. La formation des fonctionnaires impliqués est considérée comme une action transversale fondamentale

Pour ce faire, le groupe propose la création d'un dispositif de formation professionnelle spécialisée dont la forme et la structure tiendra compte des contraintes nationales et linguistiques

# Le plan fonctionnel

A. Développer des programmes d'identification et de traçabilité adaptés aux objectifs et aux marchandises concernées par l'harmonisation y compris l'identification des opérateurs économiques

**Instrument très important mais qui ne peut être traité dans un programme unique et universel : il doit être différencié en fonction des objectifs et des situations**

## B. Les litiges commerciaux relèvent du COMESA

Les différends, nés de l'application ou de l'interprétation des législations vétérinaires, qui n'ont pas de solution de gré à gré relèvent du comité vétérinaire précité

C. Le Corps d'inspection est évidemment important mais non retenu comme prioritaire car il suppose l'existence préalable de référentiels d'inspection et des directives ou règlements d'application

## D. Mécanisme de transparence et de confiance

Le sujet a plusieurs acceptions :

1. La transparence technique (notifications et statuts sanitaires) fait l'objet de différents réseaux
2. La consultation des parties prenantes est importante mais il est prématuré de créer des structures spécialisée (chers et pas encore de programmes le justifiant).

# Etude de faisabilité et des coûts des actions retenues comme prioritaires

## Groupe des pays francophones

Séminaire régional COMESA sur l'harmonisation de la législation communautaire dans le domaine vétérinaire

Lusaka – 6 juillet 2017



Méthodologie :

Utilisation de la *check list* des impacts du programme « législation » de l'OIE





# Action n°1 : Groupe de travail Permanent des Directeurs des Services Vétérinaires (GTP-DSV)

## ■ Situation et problèmes rencontrés

- ✓ Manque d'harmonisation
- ✓ Dispersion des initiatives ; intérêts divergents
- ✓ Impossibilité de concrétiser les discussions informelles

## ■ Exposé des objectifs

- ✓ Pour résoudre ces problèmes, création d'un groupe de travail permanent (GTP)
- ✓ Partage d'expérience
- ✓ Reconnaissance mutuelle, confiance réciproque, coopération
- ✓ Formuler les avis sur les projets de décision communautaires
- ✓ Formuler des programmes ...

## ■ Description du dispositif

- ✓ Dispositif retenu: plateforme d'échange d'informations
- ✓ Rencontres régulières et rencontres extraordinaires
- ✓ Possibilité de télé ou visio-conférences

- ✓ Nécessité d'un secrétariat permanent (COMESA), au minimum un cadre vétérinaire qui doit être entouré du staff correspondant aux missions
- ✓ Le fonctionnement est à la charge du COMESA y compris les déplacements du CVO ou son représentant
- ✓ Fonctionnement sur la base de procédures pré établies (Convocation, ordre du jour)

- **Identification des parties prenantes**

- **Personnes publiques**
  - ✓ COMESA
  - ✓ CVO (seuls)
- **Opérateurs privés/économiques/association de citoyens**
- ✓ Néant

- **Contexte et impact juridique**

- ✓ Sur la base du traité et du groupe agriculture

- **Impact administratif et répartition des charges**

- Nature et quantité du travail induit

- ✓ Administration du groupe
- ✓ Travail de préparation des CVO (et collaborateurs) sur chaque point de l'ordre du jour

- **Quantité**

(sur la base de l'expérience et non de statistiques)

2 ETP COMESA

1 ETP / pays (donc 19)

- **Administration en charge, facteurs de blocage et délai de prise de décision**

Certains pays ont plusieurs autorités compétentes ou des circuits obligatoires (affaires étrangères)

Nécessité des adaptations des droits nationaux

- **Besoins**

- **Besoins humains : déjà dit**

- **Besoins budgétaires**

- ✓ Personnel du secrétariat (80 000€)

- ✓ Bureau équipé pour le secrétariat

- ✓ Equipement de visio conférence dans toutes les DSV (100 000€)

- ✓ Voyages et perdiem, sur la base de 6 réunions/an (180 000€)

---

- **Dispositif de suivi et d'évaluation prévu : Indicateurs**

  - Convocation / régularité

  - Participation

  - Nombre de décisions prises

- **Bilan coûts-avantages qualitatifs et quantitatifs**

Pour un coût d'environ 300 000€, nous avons un dispositif permettant de résoudre les difficultés identifiées au départ : production de réglementation et évolution du système

## Action n°2 : Formation spécialisée des fonctionnaires impliqués dans le contrôle (« inspecteurs »)

### ▪ **Situation et problèmes rencontrés**

- ✓ Inspecteurs insuffisants en nombre
- ✓ Recrutement de vétérinaires et para-vétérinaires sans qualification spéciale
- ✓ Pas de formation initiale ; pas de formation continue
- ✓ Disparité des contrôles
- ✓ Chaque état applique ses règles à sa frontière du fait de l'absence de règles communes
- ✓ Différentes lectures des règles
- ✓ Suppose une harmonisation des règles communautaires

### ▪ **Exposé des objectifs**

- ✓ Existence de corps d'inspecteurs (vet et para-vet) équivalents dans tous les pays
- ✓ Formation portant sur le métier d'inspection à la frontière
- ✓ Attention : la compétence du COMESA concerne les frontières extérieures (importation) ; les échanges harmonisés n'ont pas besoin de Postes d'inspection frontaliers (PIF) (théoriquement)

## ▪ **Description du dispositif**

- ✓ Toute nomination en PIF suppose une formation : s'appuyer sur une réglementation communautaire qui définit les conditions d'installation et de fonctionnement des PIF.
- ✓ Dispositif à 2 niveaux : Formation de formateurs choisis exclusivement parmi des professionnels et non dans le corps professoral
  - Niveau 1 : Maitre d'ouvrage : COMESA : contenu de la formation, organisation et réalisation des formations de formateurs
  - Niveau 2 : les formateurs délivrent la formation dans leur pays (financement régional pour garantir l'harmonisation)
- ✓ Contenu de formation : responsabilité du GTP-DSV (pas de coût spécifique) : Contenu pédagogique + contenu technique

## ▪ **Identification des parties prenantes**

- **Personnes publiques**
- ✓ COMESA
- ✓ Etats membres
- **Opérateurs privés/économiques/association de citoyens**
- ✓ Néant

## ▪ **Contexte et impact juridique**

- ✓ Créer des textes sur installation et fonctionnement des PIF

## ▪ **Impact administratif et répartition des charges**

- Nature du travail induit
- ✓ Formation des agents des structures centrales et des agents de contrôle
- **Quantité**
- ✓ Environ 600 personnes à former pour les pays francophones, soit environ 25 sessions pour une vingtaine de personnes

## ▪ **Besoins**

- Besoins humains : déjà dit
- Besoins budgétaires

Environ 1M€ / an

**Dont une partie pourrait être financée par la redevance perçue lors des contrôles en frontières.**

---

- **Dispositif de suivi et d'évaluation prévu : Indicateurs**

  - Convocation / régularité

  - Participation

  - Nombre d'agents formés

- **Bilan coûts-avantages qualitatifs et quantitatifs**

Pour un coût d'environ 1 M€, nous avons un dispositif permettant de résoudre les difficultés identifiées au départ.



---

# Merci pour votre attention



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony, 75017 Paris, France  
[www.oie.int](http://www.oie.int)  
media@oie.int - oie@oie.int



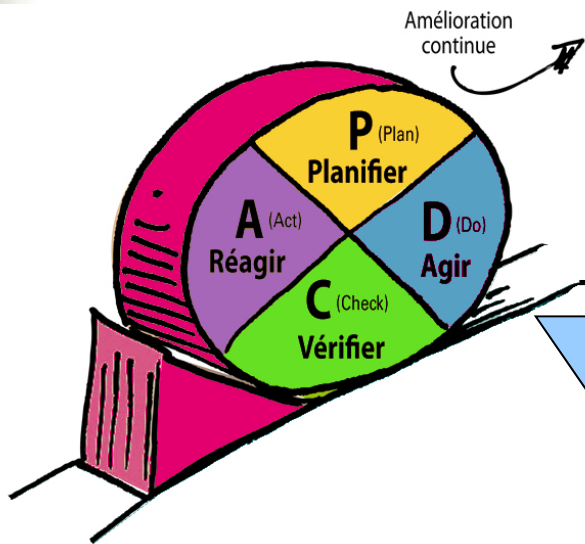
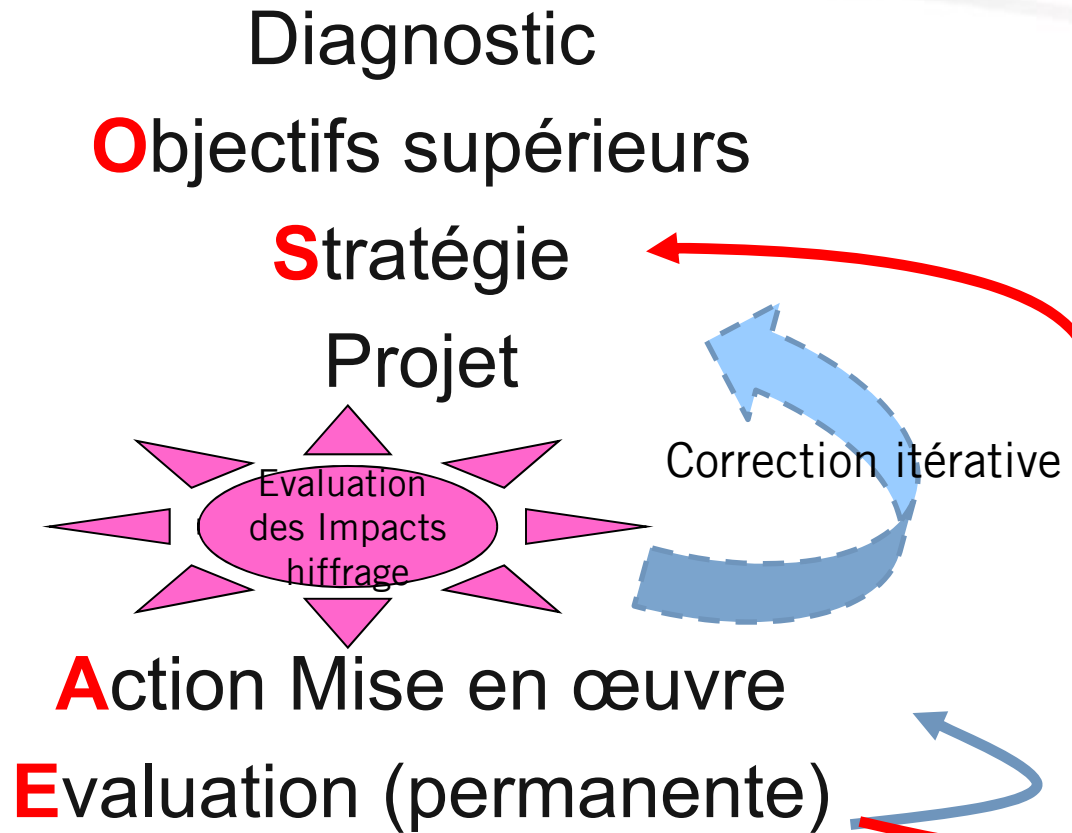
# GROUPE FRANCOPHONE



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**

*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

# Logique fondée sur la présentation du J1



## Et sur le programme...

- J2 = identification des problèmes nationaux
- J3 = élaboration de solutions régionales
- J4 = évaluation des impacts = début de faisabilité

## Point clés

- Pas de solution de détail durables sans infrastructures solides
- Conduit à distinguer
  1. Aspects institutionnels
  2. Aspects fonctionnels

# Priorités

- Parmi les 14 points proposés
- Le groupe retient
  1. Le groupe de travail
  2. La formation
  3. Les statistiques

# Groupe de travail



- S'est avéré comme le moteur en Europe
- Lieu de discussion et de conception
- Support de toutes les initiatives et de toutes les décisions
  
- C'est notre priorité absolue
- Dans le contexte local il ne peut fonctionner qu'avec un financement régional pour permettre aux pays plus pauvre d'y participer

## La formation

- C'est le sujet qui porte l'avenir
- Permet de créer une communauté de pensée
- Démarrée sur les PIF, elle débouche sur tout le domaine vétérinaire.
- Son cout est dérisoire au regard des effets



# Les statistiques



Indispensable pour appuyer toutes décisions rationnelles

Nécessité d'harmonisation régionale

Non traitée sur le plan des impacts faute de temps

# L'identification



- Non retenue et non traitée car le premier calcul montre que tel qu'il st décrit (système complet) il est financièrement inaccessible
- Il doit faire l'objet d'une étude spécifique pour déterminer
  1. les sous population pertinentes
  2. Les modalité spécifiques d'identification pour chaque sous poulation

## Conclusion



- Le groupe souhaite insister sur l'importance du stratégique
- A moyen limités il plus judicieux d'engager les action structurantes et durables plutôt que du saupoudrage sur des actions techniques conjoncturelles sans stratégie globale.

# Merci pour votre attention !



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**

*Protéger les animaux, préserver notre avenir*